

A LA VILLE DE LYON.

Si en ce temps de la guerre maline
 Lyon suivoyt le lion de concorde,
 Que fera il quand la paix y aborde?
 Mars deschassé par bras et main divine,
 Entre citez elle sera l'insigne,
 Veu que si bien tout son peuple s'accorde
 Mectant le feu dans le feu de discorde.
 De sa grandeur est-ce pas le vray signe?
 Peuple, retiens tousjours ce bon vouloir.
 Seul tu pourras le prouffict recevoir.
 Tes magistrats la peine porteront.
 En nombre grand la ville florira
 Lorsque les chefs diligence feront
 A commander et l'on obeyra.

Ce dict jour, après soupper, furent faictz mille feuz de joyc fort agréables à veoir et mesmement du lougis et pallays de Monsieur le Gouverneur on eusse veu sortir d'une tornelle et terrasse grande quantité de feuz flamboyans, et semblablement de plusieurs tornelles des magnificques pallays assiz sur le pendant de la montaigne de Fourvières. Lesquelz feuz de joye, à cause du lieu éminent, estoient veuz de tous endroitz de la ville de Lyon. Et sembloyt parfaitement qu'on voyoit ces admirables montagnes flamboyantes incessamment qui sont entre Pussoles, Bayes et Cumes, non distantes du lac Averne et de l'ancre de la Sibille Cumée, près des impétueux bords de la mer Tirrhene.

Et à mesme heure, entre jour et nuit, furent faictz mille joyeux passetemps et feux artificiels, agréables et plaisans, sur la rivière de Saosne, à l'endroit du pallays et lougis de Monsieur le Gouverneur, entre lesquelz voicy le principal.

Il partit d'auprès de la Rigaudière, arsenac du Roy, deux braves bapteaux dont l'ung estoit fabriqué à la façon d'ung brigantin ou fuste de mer, et l'autre à la façon d'une gallere. Cestuy estoit tout paincturé de rouge, tant dedans que dehors, estant la proure et poupe d'icelluy toute semée par dessus de